

LE CIRCUIT DE LA VALLEE DE L'AUXANCE



POINTS REMARQUABLES



- 1 La forêt domaniale Saint Hilaire
- 2 La rivière l'Auxance
- 3 Le château de Masseuil (XV)
- 4 Château Gaillard (XVII)
- 5 Les lavoirs de Quinçay, des Roches, de Ringère, du chemin Bas...
- 6 L'église Sainte-Eleusippe possède une porte inscrite, une dalle funéraire (XVI) et une croix hosannière (XVI) dans le cimetière
- 7 Le logis de Pré-Bernard (XVII et XVIII) à proximité

D Départ place de la Liberté devant l'ancien cimetière



Découverte de la commune

Située au nord-ouest de la capitale régionale, la commune revendique et protège ses racines rurales. En vous garantissant près de la mairie, vous apercevrez l'**Auxance**, qui traverse la commune sur toute sa longueur : 12 Km de méandres, entrecoupés de presqu'îles étroites et ponctués de **lavoirs** (des Roches de Masseuil et de Ringère) et de **ponts pittoresques** (les ponts des Roches et de Bouchet). Idéale pour la randonnée, cette vallée fait la frontière entre plaine céréalière sur la rive gauche et polyculture sur la rive droite. Château Gaillard, ancien domaine viticole du XVIIème siècle, est encore le témoignage de cette activité. Sur votre chemin, arrêtez-vous devant la très belle **église Saint Eleusippe**, admirez sa porte, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, et sa dalle funéraire du XVIème siècle.

La commune s'étend sur 3 000 ha dont plus de la moitié est en bois et en forêts. Elle est composée de plusieurs hameaux. Vous pourrez également apercevoir au cours de votre découverte, le château de Masseuil, édifice du XVème siècle qui accueille aujourd'hui des chambres d'hôtes, ou visiter le logis du Pré-Bernard, château du XVIIème siècle, accessible à la visite sur rendez-vous en été.



5

N'oubliez pas de découvrir les autres circuits...



Charte du Randonneur

Le randonneur marche sous sa propre responsabilité et doit respecter la nature qui l'accueille.

Avant de partir, n'oubliez pas d'emporter :

- des chaussures adaptées à la marche,
- des vêtements et accessoires de saison
- une carte IGN,
- une trousse de secours,
- de l'eau et une collation.

Pensez à indiquer votre itinéraire à quelqu'un avant votre départ.

Pendant la randonnée : Respectez les propriétés traversées et l'environnement. Refermez les barrières et clôtures derrière vous et remportez vos déchets. N'allumez aucun feu et tenez les chiens en laisse.

Les sentiers du Vouglaisien sont balisés en sens unique.

Office de Tourisme du Vouglaisien

10 place de l'Eglise
86190 VOUILLÉ
05.49.51.06.69

Communauté de communes du Vouglaisien

2 Basses Rues - BP 17
86190 VOUILLÉ
05.49.51.93.68

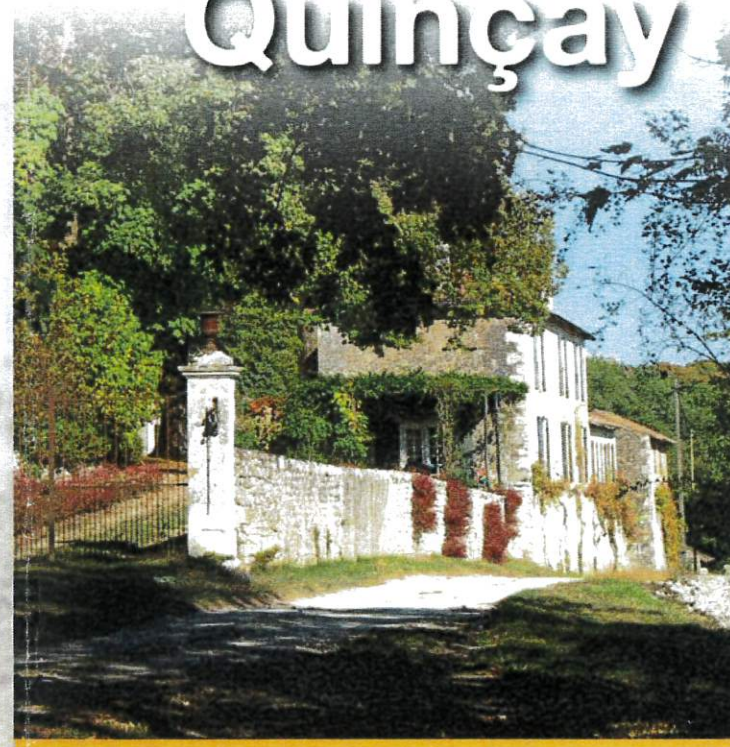
Commune de Quinçay

8 Rue des Quintus
86190 QUINÇAY
05.49.60.42.16



Commune de

Quinçay



Circuit de la vallée de l'Auzance

Difficulté



Déviation en cas de tirs

18 km
4h30



Vouglaisien
communauté de communes